



FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

Conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport comprend les documents et informations suivants :

1. Attestation des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel ;
2. Comptes consolidés condensés du semestre écoulé de la société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT, établis en application de la norme IAS34, arrêtés par le conseil d'administration en date du 23 septembre 2016 ;
3. Rapport semestriel d'activité ;
4. Rapport du Commissaire aux comptes sur l'examen limité des comptes précités.

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

ATTESTATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

La société **FONCIERE 7 INVESTISSEMENT**
Représentée par : **Nicolas Boucheron**
Président Directeur Général

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2016

(Euros)	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Actif			
Actifs incorporels	137	273	547
Actifs financiers	0	0	0
Total actifs non courants	137	273	547
Autres créances	104 514	0	287
Actifs financiers courants	467 598	390 648	334 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 581	156 757	360
Immeubles destinés à la vente			
Total actifs courants	665 693	547 405	334 690
TOTAL ACTIF	665 830	547 679	335 237
(Euros)	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014
Passif			
Capital	1 120 000	1 120 000	1 120 000
Réserves	-697 680	-880 990	-665 957
Résultat net consolidé	122 962	183 310	-215 032
Total Capitaux Propres, part du groupe	545 282	422 320	239 010
Total Capitaux Propres	545 282	422 320	239 010
Provisions pour risques et charges	0	0	0
Total des dettes non courantes	0	0	0
Passifs financiers courants	95 566	94 537	54 420
Fournisseurs	17 783	21 598	32 576
Dette fiscales et sociales	7 199	9 224	9 231
Total des dettes courantes	120 548	125 359	96 226
Total dettes	120 548	125 359	96 226
TOTAL PASSIF	665 830	547 679	335 237

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

ETAT DU RESULTAT NET ET DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2016

(Euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Charges de personnel	24 866	49 695	24 843
Autres frais généraux	30 556	52 494	32 549
Dotations aux autres amortissements et provisions	137	273	137
Reprises aux autres amortissements et provisions	0	0	0
Résultat de cession des entités déconsolidées	0	171 223	0
Résultat opérationnel	-55 559	68 761	-57 528
Variation de valeur du portefeuille de titres de placement	76 950	56 605	28 421
Autres produits et charges financiers	101 570	57 945	-853
Résultat avant impôts	122 962	183 310	-29 960
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	0	0	0
Impôt sur les résultats	0	0	0
Résultat net de l'exercice	122 962	183 310	-29 960
Attribuable aux :			
Propriétaires du groupe	122 962	183 310	-29 960
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0
Résultat par action			
Résultat de base par action (en €)	0,077	0,115	-0,019
Résultat dilué par action (en €)	0,077	0,115	-0,019
Résultat par action des activités poursuivies			
Résultat de base par action (en €)	0,077	0,115	0,000
Résultat dilué par action (en €)	0,077	0,115	0,000
Autres éléments du résultat global			
<i>Eléments recyclables ultérieurement en résultat net</i>	0	0	0
<i>Eléments non recyclables en résultat net</i>	0	0	0
Total des autres éléments du résultat global	0	0	0
Résultat global total de l'exercice	122 962	183 310	-29 960
Attribuable aux :			
Propriétaires du groupe	122 962	183 310	-29 960
Participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

ETAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES DE L'EXERCICE

€	Capital	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part minoritaire	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2014	1 120 000	-880 990	239 010	0	239 010
Résultat 2015		183 310	183 310		183 310
Capitaux propres au 31/12/2015	1 120 000	-697 680	422 320	0	422 320
Résultat de la période		122 962	122 962		122 962
Capitaux propres au 30/06/2016	1 120 000	-574 719	545 282	0	545 282

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2016

(En euros)	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat des activités ordinaires	122 962	183 310	-29 960
<u>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie</u>			
Amortissements et provisions / variation de juste valeur des actifs financiers	-76 813	165 231	-28 284
Plus values/moins values de cession	0	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	46 148	348 541	-58 244
Variation du BFR liée à l'activité	-109 324	-190 793	59 877
Variation du périmètre	0	-1 155	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-63 176	156 593	1 633
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Cession d'immobilisations	0	0	0
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	0	0	0
Total des flux de trésorerie	-63 176	156 593	1 633
Trésorerie d'ouverture	156 757	164	164
Disponibilités à l'actif	156 757	360	360
Découverts bancaires	0	-196	-196
Trésorerie de clôture	93 581	156 757	1 797
Disponibilités à l'actif	93 581	156 757	2 264
Découverts bancaires	0	0	-467
Variation du périmètre	0	0	0
Autre variation de trésorerie	-63 176	156 593	1 633
Variation de trésorerie nette	-63 176	156 593	1 633

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2016

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016

Préambule

La Société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT n'est plus soumise à l'obligation de publier des comptes consolidés depuis son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 : la seule participation qu'elle détenait, la société Driguet, a été cédée en octobre 2015.

Cependant, le règlement AMF (article 222-5, III) précise que pour les sociétés cotées non soumises à l'obligation de publier des comptes consolidés (ou d'appliquer les normes IFRS), « les comptes semestriels sont établis sur une base consolidée si les comptes de l'exercice les plus récents de l'entreprise étaient des comptes consolidés. »

En conséquence, la Société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT applique le règlement précité de l'AMF pour la présentation de ses comptes semestriels au 30 juin 2016. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS et en application de la norme IAS 34.

Pour rappel, les comptes consolidés du 31 décembre 2015 et ceux du 30 juin 2015 avaient également été établis selon le référentiel IFRS, ce qui permet une totale comparabilité avec les comptes consolidés du 30 juin 2016.

Note 1. Périmètre de consolidation et faits caractéristiques de la période

Le périmètre de consolidation du Groupe ne comprend que la Société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT : la seule participation détenue précédemment, la société Driguet, a été cédée en octobre 2015.

1.1 Activité opérationnelle

La Société n'a pas eu d'activité opérationnelle sur la période.

1.2 Valeurs mobilières de placement

Au 30 juin 2016, la composition du portefeuille de valeurs mobilières de placement n'a pas évolué depuis la clôture précédente. La Société détient toujours :

- 288 955 actions de Foncière Paris Nord, soit 0,77 % de son capital et de ses droits de vote. Des actionnaires de Foncière Paris Nord ont exercé des Bons de Souscriptions en Action et des Obligations Remboursables en Action expliquant la dilution de la participation détenue par rapport au 31 décembre 2015 (1,84%).
La société Foncière Paris Nord est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment C (code FR0011277391).
- 855 000 actions de la société ACANTHE DEVELOPPEMENT, soit 0,58 % de son capital et de ses droits de vote. La société ACANTHE DEVELOPPEMENT est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment C (code FR0000064602).

1.3 Avances de trésorerie consenties par la société INGEFIN

La société INGEFIN, société mère de droit belge de FONCIERE 7 INVESTISSEMENT, a consenti à la Société des avances en compte-courant pour un montant brut de 94 536 €, qui ont porté intérêt au taux de 2.185 % représentant une charge de 1 030 € portant la dette en compte-courant à un montant total de 95 566 €.

Note 2. Référentiel comptable

2.1. Principes généraux de préparation des Etats Financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2016 de la Société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT sont préparés en application des dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2015.

Les comptes semestriels sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Société aux états financiers de l'exercice 2015 à l'exception des évolutions, ci-dessous, décrites :

Normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2016

Les amendements de normes et les interprétations qui entrent en vigueur en nos comptes au 1^{er} janvier 2016, sont :

- IFRS 14 « Comptes de report réglementaire » ;
- Amendements à l'IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes » ;
- Amendements à l'IAS 16 et l'IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à l'IAS 16 et à l'IAS 41 « Agriculture : plantes productrices » ;
- Amendements à l'IAS 27 « utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels » ;
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2012-2014) ;
- Amendements à l'IFRS 10, à l'IFRS 12 et à l'IAS 28 entités d'investissement : Application de l'exemption de consolidation » ;
- Amendement à l'IAS 1 « Initiative informations à fournir ».

La Société n'a pas anticipé l'application de normes ou d'interprétations qui ne sont pas obligatoires au 1^{er} janvier 2016.

2.2 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes, la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses concernant la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

Les principales estimations significatives faites par la Société portent notamment sur :

- l'estimation des provisions basée sur la nature des litiges, des jugements ainsi que de l'expérience de la Société. La Société procède à des appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations ;
- L'estimation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transactions.
Cette juste valeur de niveau un tel que défini par IFRS 13 correspond au cours de marché actif disponible à la date d'évaluation.

2.3 Actifs financiers

2.3.1 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Un actif financier est considéré comme détenu à des fins de transaction s'il est notamment :

- acquis principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme (OPCVM, SICAV) ;
- une partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme ;

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, de niveau un tel que défini par IFRS 13, avec enregistrement des variations de juste valeur en résultat. Les actifs de cette catégorie sont classés parmi les actifs courants.

2.3.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie regroupe les liquidités en comptes bancaires et les liquidités détenues en caisses. L'AMF précise dans sa recommandation n°2011-16 du 7 novembre 2011 les critères à remplir pour qu'un instrument financier puisse être qualifié d'équivalents de trésorerie. Ces derniers regroupent les dépôts à court terme (échéance initiale inférieure à trois mois), les SICAV monétaires et autres valeurs mobilières qui ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Certains instruments ayant à l'origine une échéance plus lointaine, et qui prévoient des dispositions de sortie anticipée et de garantie de capital, pourraient sous conditions être classés en équivalent de trésorerie. Les conditions sont l'existence, initialement prévue au contrat, d'option de sortie exerçable à tout moment ou au maximum tous les trois mois qui peuvent être exercées sans pénalité ni risque significatif de variation de valeur du montant de trésorerie reçu en remboursement et qu'il n'existe pas de risque de valeur lié au niveau de rémunération minimum acquise.

2.4 Provisions

La norme IAS 37 précise qu'une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressource sans contrepartie au moins équivalente (au profit d'un tiers) représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La provision est estimée en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, la provision est actualisée. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation du montant de la provision résultant de l'actualisation est comptabilisée en charges financières.

2.5 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt est égale à la somme de l'impôt courant et de l'impôt différé. L'impôt courant est l'impôt dû au titre de l'exercice. Les impôts différés correspondent à l'ensemble des différences temporelles entre les résultats comptables et fiscaux apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Ces différences génèrent des actifs et passifs d'impôts qualifiés de différés, ceux-ci sont calculés selon la méthode du report variable.

2.6 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat de base par action est obtenu en divisant le « Résultat - part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par la Société de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le « Résultat – Part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

NOTE 3 : Notes annexes : bilan et compte de résultat

3.1 Actifs non courants

Les actifs non courants d'un montant brut de 820 € concernent les frais de création d'un site internet. Ces frais sont amortis sur 3 ans. La dotation aux amortissements de la période s'élève à 137 €.

3.2 Actifs courants

Les actifs courants se décomposent comme suit :

Actifs courants (€)	30/06/2016	31/12/2015
Autres créances	104 514	0
Actifs financiers courants	467 598	390 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 581	156 757
Total	665 693	547 405

Les autres créances comprennent un dividende à recevoir de 103 K€ de la société Acanthe Développement. Ce dividende a été perçu en juillet 2016.

La composition du portefeuille d'actions détenues au 30 juin 2016 n'a pas connu d'évolution par rapport au 31 décembre 2015.

Actifs financiers courants (€)	30/06/2016				31/12/2015			
	Quantité	Juste valeur N-1	Var. juste valeur	Montant net	Quantité	Juste valeur N-1	Var. juste valeur	Montant net
Actions Foncières Paris Nord	288 955	14 448	0	14 448	288 955	234 096	-219 648	14 448
Acanthe Développement	855 000	376 200	76 950	453 150	855 000	410 400	-34 200	376 200
Total Actifs financiers courants		390 648	76 950	467 598		644 496	-253 848	390 648

La juste valeur du portefeuille d'actions au 30/06/2016 a été estimée sur la base du cours de bourse du dernier mois de la période. Les comptes enregistrent sur la période une variation nette positive de juste valeur de 76 950 €.

Selon IFRS 13, cette juste valeur correspond à une donnée de niveau un s'agissant de cours d'actions cotées sur un marché actif, cours disponibles à la date d'évaluation.

3.3 Capitaux propres

Au 30 juin 2016, le capital social est composé de 1.600.000 actions au nominal de 0.70€. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur.

La société ne détient pas d'action propre.

3.4 Dettes courantes

Les dettes courantes sont constituées de :

Passifs courants (€)	30/06/2016	31/12/2015
Soldes créditeurs de banques	0	0
Compte courant Ingefin	95 566	94 537
Dettes fournisseurs	17 783	21 598
Dettes fiscales et sociales	7 199	9 224
Total passifs courants	120 548	125 359

3.5 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de la période s'élève à – 56 K€ et comprend notamment des honoraires et des frais de publicité légale et financière pour un montant de 21 K€ ainsi que la rémunération et les avantages versés au Président Directeur Général pour un montant de 25 K€, charges sociales incluses.

3.6 Résultat avant impôts

Le résultat avant impôt s'élève à + 123 K€ et comprend une variation nette positive de la juste valeur de 77 K€ du portefeuille d'actions détenues.

3.7 Impôts sur les sociétés

En l'absence d'activité opérationnelle, aucun impôt différé actif sur les déficits fiscaux reportables en avant n'a été comptabilisé.

Au 30 juin 2016, le montant des déficits fiscaux reportables en avant s'élève à 696 K€.

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

Société Anonyme au capital de 1 120 000 Euros
Siège social : 2 rue de Bassano – 75116 PARIS
486 820 152 RCS PARIS

RAPPORT SEMESTRIEL POUR LA PERIODE **DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2016**

I- OBLIGATION DE PRESENTER DES COMPTES SEMESTRIELES CONSOLIDES

La Société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT n'est plus soumise à l'obligation de publier des comptes consolidés depuis son exercice ouvert le 1er janvier 2016 : la seule participation qu'elle détenait, la société Driguet, a été cédée en octobre 2015.

Cependant, le règlement AMF (article 222-5, III) précise que pour les sociétés cotées non soumises à l'obligation de publier des comptes consolidés (ou d'appliquer les normes IFRS), « les comptes semestriels sont établis sur une base consolidée si les comptes de l'exercice les plus récents de l'entreprise étaient des comptes consolidés. »

En conséquence, la Société FONCIERE 7 INVESTISSEMENT applique le règlement précité de l'AMF pour la présentation de ses comptes semestriels au 30 juin 2016. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS et en application de la norme IAS 34.

Pour rappel, les comptes consolidés du 31 décembre 2015 et ceux du 30 juin 2015 avaient également été établis selon le référentiel IFRS, ce qui permet une totale comparabilité avec les comptes consolidés du 30 juin 2016.

II - FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Le résultat net de la Société ressort à + 123 K€ et se compose principalement de :

- Dividendes à recevoir sur titres Acanthe Développement	:	103 K€ (perçus en juillet 2016) ;
- Variation nette positive de la juste valeur des actifs financiers	:	77 K€ ;
- Charges opérationnelles	:	- 55 K€

Au 30 juin 2016, la composition du portefeuille de valeurs mobilières de placement n'a pas évolué depuis la clôture précédente. La Société détient toujours :

- 288 955 actions de Foncière Paris Nord, soit 0,77 % de son capital et de ses droits de vote. Des actionnaires de Foncière Paris Nord ont exercé des Bons de Souscriptions en Action et des Obligations Remboursables en Action expliquant la dilution de la participation détenue par rapport au 31 décembre 2015 (1,84%).
La société Foncière Paris Nord est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment C (code FR0011277391).
- 855 000 actions de la société ACANTHE DEVELOPPEMENT, soit 0,58% de son capital et de ses droits de vote. La société ACANTHE DEVELOPPEMENT est cotée sur le marché Euronext Paris compartiment C (code FR0000064602).

III – ACTIVITE DE LA SOCIÉTÉ

La société n'a pas eu d'activité opérationnelle sur la période.

Du fait du placement de ses liquidités dans des actifs financiers cotés, la société est soumise au risque de marché. La société limite ce risque par la diversification de ses investissements et par la sélection des contreparties de manière qualitative.

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

La société **FONCIERE 7 INVESTISSEMENT**
Représentée par : **Nicolas Boucheron**
Président Directeur Général

FONCIERE 7 INVESTISSEMENT

Société anonyme au capital de 1 120 000 euros

Siège social : 2, rue de Bassano - 75016 PARIS

486 820 152 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2016

K & A

KAUFMANN & ASSOCIES

**8, avenue Bertie Albrecht
75008 PARIS**

Tél. : 01.45.62.01.17

Fax : 01.45.62.01.18

E-Mail : ekaufmann@k-a.fr

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Foncière 7 Investissement, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Préambule » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose la raison pour laquelle la société a établi les comptes semestriels sur une base consolidée alors que celle-ci n'est plus soumise à cette obligation depuis son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2016 et décrit les conditions d'application du règlement AMF (article 222-5, III) qui a été retenu pour l'arrêté des comptes semestriels.



II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 26 septembre 2016,

KAUFMANN & ASSOCIES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E16' followed by a stylized flourish. The signature is positioned above the printed name 'Emmanuel KAUFMANN'.

Emmanuel KAUFMANN